

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 689/Just.

OBJET:

Affaire EBRAHIM AMANALA.

Astrida, le 28 mars 1951.

ASTRIDA



406

Monsieur le Substitut du Procureur du Roi,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe votre  
R.I. n°611/RMP.1021/Kit. du 26 février 1951 ainsi que mon P.V. n°271.

L'amende forfaitaire a été payée et la quittance  
n° 203 du 28 mars 1951 délivrée à cet effet.

L'Officier de Police Judiciaire, Ch. LEES,

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à

K I T E G A .